

L'idée du bien à faire est un remède puissant que Dieu nous a préparé contre les plus grands désespoirs: le seul, quelquefois qui soit assez grand pour nous faire renâtre à l'espérance.

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT

Un an \$1.50
Six mois60
ETATS-UNIS
Six mois \$1.00
Un an 2.00

Journal Hebdomadaire - VOL. XXV, No 12

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, vendredi, 21 fév., 1958

Bureau-chef à Victoriaville, P. Q. Mme J.-A. Brochu, Dir.-Prop.

REGIE INTERNE A CORRIGER DANS NOS HOPITAUX

Il y a quelques jours, l'Hon. Albini Paquette, ministre de la Santé, a lancé un appel aux médecins de la province, principalement à ceux qui sont attachés aux hôpitaux. Il leur a demandé de vouloir comprendre que les hôpitaux où ils pratiquent ne sont pas leur propriété, mais bien celle du peuple, qui en a payé une grande partie, par l'entremise du gouvernement.

"La province de Québec, a-t-il affirmé, est bien d'avis que ceux qui agissent de cette façon devraient changer d'attitude au plus vite! Je ne doute pas, a-t-il ajouté, que des hôpitaux qui sont fermés à des médecins, ou qui défendent à leurs médecins d'aller pratiquer ailleurs, vont changer d'attitude. Les hôpitaux doivent être ouverts à tous, car ils sont, en quelque sorte, au service du peuple de cette province"

On se rappelle que la Chambre de Commerce, junior, de Victoriaville, a déjà protesté contre certains règlements pratiqués à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Malgré ces véhémentes et opportunes protestations, rien n'a été amélioré dans le sens désiré, non seulement par la Chambre de Commerce, mais surtout par la grande majorité de la population. Si l'on en croit la rumeur, les règlements s'avèrent encore moins serviables pour les patients.

Ignore-t-on, qu'à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, un seul médecin est autorisé à pratiquer des interventions chirurgicales, sauf dans la tête? Et n'y a-t-il pas là un moyen d'augmenter les frais?

Ainsi, une personne hospitalisée sur demande de tel médecin, chirurgien lui-même, ne peut être opérée par ce médecin. L'UNIQUE chirurgien accrédité par les autorités de l'hôpital a le droit de pratiquer l'opération. L'opéré demeure quand même sous les soins du premier praticien. Conséquences inévitables: augmentation parfois considérable des frais médicaux...

Avec quelle raison et à propos, le premier Ministre, l'Hon. M. Duplessis a-t-il émis cette vérité vraiment regrettable chez nous: "Il y a des centres de récupération de la santé qui sont des cimetières de portefeuilles".

Ignore-t-on qu'à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, il est interdit de changer de médecin au cours d'un stage au dit hôpital?

Evidemment, et c'est heureux, il vous reste encore le privilège de changer de médecin entre deux admissions. Exemple: Une personne est-elle frappée soudainement de maladie un dimanche ou un autre jour où presque tous les médecins sont absents ou occupés ailleurs, il faut bien, pour être admise à l'hôpital, appeler tel médecin, libre par hasard. Or, cette personne sera, de ce fait, forcée de demeurer la patiente du dit médecin durant tout son stage à l'Hôtel-Dieu.

Le patient, assez chanceux pour ne pas être obligé de garder le lit, peut bénéficier d'un certain privilège: celui d'aller faire une petite ballade dans les rues d'Arthabaska; et en profiter pour appeler le médecin de son choix pour obtenir la faveur d'être de nouveau hospitalisé, sous les soins de cet autre médecin... Laissons à chacun le loisir de tirer les conclusions...

Il faudra, va sans dire, que cet autre médecin en soit un attaché à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska qui, comme plusieurs autres hôpitaux de la Province, "est fermé aux médecins non accrédités, non pas par décision des bureaux médicaux, mais, affirme le Dr Couturier, M.P.P., par ordre de l'autorité administrative de l'hôpital qui, dans la plupart des cas, relève des religieuses."

Nul n'a d'objection, je crois bien, à ce que les hôpitaux relèvent des religieuses. Cependant, il ne faudrait pas que celles-ci, de concert avec un nombre restreint de médecins, consentent à souscrire à des règlements, à une régie interne susceptibles de frustrer d'autres médecins également bien qualifiés; de mettre des entraves au libre exercice de leurs fonctions. Il ne faudrait pas non plus priver les individus de certains privilèges auxquels ils ont droit.

En effet, les hôpitaux sont plutôt "la propriété du peuple qui en a payé une grande partie, par l'entremise du gouvernement". C'est pourquoi, le peuple a son mot à dire. Il a le droit de faire des observations opportunes, de blâmer certains procédés de nature à affecter le moral des malades, de creuser des vides désastreux dans ses goussets.

Le peuple a également le droit de réclamer s'il a conscience d'une administration boiteuse de ses biens. Il a le droit de réclamer l'appui du gouvernement pour mettre ordre aux abus.

Marthe LEMAIRE - DUGUAY

Programme économique et social étudié par l'UCC

L'UCC a tenu les 10 et 11 février, au théâtre Gala, de Nicolet, ses sessions d'étude annuelles d'hiver. Ces sessions ont porté sur le budget de la ferme, les problèmes scolaires du milieu rural, les données nouvelles dans le domaine technique agricole.

Le 10 février, M. Conrad Fouquette, professeur à l'École normale de Drummondville, et secrétaire de la Fédération diocésaine des Sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet, a parlé des problèmes scolaires. Il a traité longuement de la fréquentation chez les jeunes ruraux et formulé le vœu que l'on ait de plus en plus des écoles adaptées aux besoins de ces jeunes, et que la gratuité s'étende jusqu'à la 11e année inclusivement. Il a traité des finances des commissions scolaires, de la taxation et a émis l'opinion qu'une taxe générale de vente de 1% aiderait beaucoup les commissions

scolaires rurales.

M. Fouquette, il est bon de le rappeler, était un des organisateurs de la conférence provinciale sur l'éducation tenue à Montréal.

Le 11 février, M. Gilles-Hubert Mireault, de Montréal, agronome de l'UCC, a traité de l'évolution de l'agriculture et indiqué de quelle façon l'UCC doit répondre aux problèmes actuels de l'agriculture et doit poursuivre son évolution. Il a traité de l'organisation de la vente des produits de la ferme. Il a expliqué le but et le fonctionnement de la loi de mise en marché des produits agricoles (bill 44) et a mentionné les réalisations agricoles des autres provinces.

Plus de 150 membres ont assisté aux délibérations de la première journée. Il y en avait encore davantage à celles de la 2e journée.

Les Commissaires feront un emprunt de \$635,000 pour l'école de Nicolet

La Commission scolaire de la ville de Nicolet a adopté une résolution, à une séance présidée par le Dr G.-E. Roy, pour emprunter \$630,000, afin de financer la construction d'une école mixte secondaire de 28 classes, avec résidence pour les frères enseignants. La construction de cette école commencera au printemps et sera terminée en septembre, à temps pour le début de l'année scolaire 1958-59.

A cette assemblée, le secrétaire des commissaires, M. Rémi Raiche, a déposé une lettre datée du 31 janvier 1958, et signée par l'hon. Yves Prévost, secrétaire de la province, informant la Commission qu'elle bénéficiera d'une subvention de 90% du coût de \$502,607, soit \$452,346.30 payable en cinq annuités de \$90,469.26 chacune, et, en outre, par exception, d'une subvention supplémentaire de 90% de \$120,000, soit \$108,000 payable en trois annuités de \$36,000 chacune, et ce, à titre de contribution aux dépenses incidentes à la construction. Les commissaires ont ensuite demandé au secrétaire d'inscrire de cette lettre au procès-verbal.

M. Prévost, dans sa lettre, signale que, accompagné du surintendant de l'Instruction publique, le député du comté, M. Camille Roy, lui a exposé les difficultés financières par lesquelles de la Commission scolaire de la ville de Nicolet. On a voulu, dit-il, tenir compte de tout ce que la population de Nicolet souffert et souffre encore des pertes subies lors de l'effondrement qui a englouti plusieurs édifices, et, en particulier, l'école de la Commission scolaire. On a aussi tenu compte de la nouvelle évaluation des propriétés, qui établit la valeur moyenne des biens individuels à plus de \$8,000.

(Suite à la page 4)

Taxe de vente scolaire de 1% imposée à Nicolet

La Commission scolaire de la ville de Nicolet a décidé d'imposer une taxe de vente scolaire de 1%. Cette décision a été prise mardi soir, sur proposition du commissaire Rosaire Duguay.

Cette taxe sera imposée sur toute marchandise taxable vendue dans la ville de Nicolet et sera perçue par le ministère provincial des Finances. Elle prendra effet le 1er mars 1958.

Cette décision a été prise, après que le secrétaire-trésorier Rémi Raiche eut donné lecture d'une lettre datée du 22 janvier '58 et signée par M. J.-Omer Ducharme, directeur général du Service de la taxe de vente, relativement au bill 124, sanctionné le 12 décembre 1957, à l'effet de permettre à la Commission scolaire de passer une résolution imposant cette taxe de vente de 1%. La lettre demandait aux commissaires s'il était de leur intention de faire percevoir cette taxe par le ministère.

Les commissaires ont aussi pris connaissance d'une lettre de l'inspecteur d'école Armand Martel, offrant aux commissaires de donner des examens de fin d'année à tous les élèves de la ville qui ne se présentent pas aux certificats officiels. Se sera (Suite à la page 4)

Recrutement du séminaire de Nicolet

Les examens de recrutement dans les paroisses du diocèse, pour le séminaire de Nicolet ont commencé.

Un des dimanches qui précèdent la visite dans une paroisse, on fait une annonce au prône, pour inviter les élèves de la paroisse qui croient avoir des aptitudes à se présenter à cet examen à l'école du village.

Le choix par le recruteur, un prêtre du séminaire, (actuellement, c'est l'abbé Alphonse Verville), se fait en tenant compte des aptitudes intellectuelles, du français et de l'analyse. Habituellement, le choix s'effectue chez les élèves de la 7e année. Parfois, quelques élèves de 6e année sont aussi admis, si on juge leurs aptitudes suffisantes.

Le genre de recrutement de te déjà de plusieurs années. Il a donné des résultats fort satisfaisants. Actuellement, il y a 2 classes pour chaque année du cours au séminaire, à l'exception de la syntaxe et des deux classes de philosophie. On compte aussi deux classes spéciales, en tout 15 classes.

L'Externat classique de Drummondville fournit des élèves à compter des Belles-Lettres, d'âges 6 ou 7 ans. Celui de Victoriaville depuis un an. Tous ces facteurs ont augmenté sensiblement le nombre des élèves dans les classes supérieures.

Les inscriptions, pour les quatre dernières années ont été de 434 élèves en septembre 1954 (un an après l'agrandissement du séminaire) de 473 en 1955; de 473 en 1956 et de 451 en 1957.

Examens très satisfaisants

Les examens du premier semestre de l'année scolaire ont donné un résultat fort satisfaisant, de l'avis du préfet des études du séminaire de Nicolet, M. l'abbé J.-B. Comeau. On note même une diminution du nombre des échecs, comparativement à l'an passé, précise l'abbé Comeau.

Ce résultat a été obtenu malgré une absence des élèves allant du 9 octobre au 24, et

survenue juste au moment où les élèves commencent à entrer dans l'ambiance des études. Cette absence fut motivée par une épidémie de grippe qui affecta un peu toutes les écoles.

L'an passé, les examens s'étaient terminés le 27 janvier. Cette année, ils ont fini le 5, afin d'équilibrer un peu plus les deux périodes de scolarité de l'année 1957-58.

Les jeunes conservateurs à Saint-Léonard

L'Association des jeunes conservateurs du village et de la paroisse de Saint-Léonard a tenu ces jours derniers une assemblée présidée par M. Gilles Durré. On a décidé à cette assemblée de former un groupement de la jeunesse conservatrice en vue des prochaines élections fédérales. On tint une élection pour choisir un bureau de direction.

M. Raymond Doucet fut élu président, le Dr Paul-Emile Du-

Hôtel de ville terminé en avril à Saint-Léonard

La construction du nouvel hôtel de ville de Saint-Léonard constitue une magnifique réponse à la campagne des emplois d'hiver.

Commencée au début de la saison froide, elle se poursuit à vive allure et donnera du travail jusqu'en avril à quelque 25 travailleurs locaux.

Tout indique que les travaux seront complétés au début d'avril. M. A. Marcotte, de Saint-

Conférences sur la restriction des crédits à Nicolet

M. L.-E. Moreau, gérant de la Banque Canadienne, et Roland Morel, entrepreneur, étaient les conférenciers invités lors de la réunion des membres du club Richelieu à Nicolet. La réunion était présidée par M. Guy Hamel.

M. Moreau a traité de la restriction sur le crédit tandis que M. Morel a parlé des systèmes de chauffage.

Au cours de cette réunion, il a été question de la campagne de recrutement qui est présentement en cours.

Napoléon Mercier que revient l'entretien général, la machinerie, l'outillage.

Le conseil a aussi accusé réception d'un octroi de \$100 du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse obtenu par l'entremise du député Camille Roy en faveur des loisirs d'hiver.

QUELQUES CHIFFRES INTERESSANT LE COMTE DE NICOLET

	en 1927	en 1941	en 1957
Population	24891	30085	31428
Nombre de mariages	178	212	249
Nombre de naissances	914	842	753
Nombre de décès	420	334	278
Age moyen des décédés	40 ans	48	62.5
Décès par maladies du coeur	54	51	55
Décès par cancer	21	29	54
Décès par accident	10	16	25
Décès par maladies contagieuses	64	53	7
Décès par tuberculose	40	28	2
Décès par typhoïde	4	5	0
Nombre de bébés décédés	121	69	23
Vaccinés à date contre la tuberculose	0	0	1754
Vaccinés à date contre la polio	0	0	8473

LES IMMUNISATIONS FAITES PAR L'UNITE SANITAIRE

Le BCG — c'est le vaccin contre la tuberculose; on le donne durant le premier mois après la naissance, puis, on le répète au besoin tous les cinq ans.

Le DCT — c'est le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; il consiste en trois injections commencées vers l'âge de trois mois, avec un rappel au bout de quelques mois, puis un rappel à six ans et un autre à onze ans.

Le SALK — c'est le vaccin contre la polio; on donne deux injections vers l'âge de six mois, puis un rappel au bout de sept mois; en pratique deux injections au printemps et un rappel l'année suivante.

La VARIOLE — cette maladie est éliminée par le vaccin que l'on fait sur le bras gauche des enfants au moyen d'une aiguille; on le répète au bout de sept ans.

La GRIPPE — c'est l'influenza; on vaccine une fois par année vers le mois d'octobre; l'Unité Sanitaire a mission d'injecter ce vaccin seulement dans des circonstances spéciales; d'ordinaire c'est le médecin de famille qui vaccine les personnes qui le désirent; à noter que ce vaccin protège contre la grippe, mais pas contre le rhume, le mal de gorge ou la bronchite; et il ne se donne qu'en injection, pas en pilules.

Dr Aubert LAPERRIERE, m.d., d.p.h. Médecin-hygiéniste

Parachèvement de l'évêché de Nicolet d'ici le mois de mai

Les travaux de l'évêché de Nicolet se poursuivent rapidement et tout semble indiquer que la construction sera terminée au début du mois de mai prochain.

Le nouvel évêché de Nicolet est conçu selon les plans de l'architecte David Deshaies, de Nicolet.

Les travaux sont sous la direction de l'entrepreneur général Roger Désilets.

A l'heure actuelle, la bâtisse est recouverte et les travaux se font à l'intérieur.

La centralisation scolaire est urgente à Saint-Léonard

Il y a un besoin urgent d'une école centrale à Saint-Léonard selon l'exposé fait, cette semaine, à une assemblée générale de la Chambre de Commerce des Jeunes de notre localité, par M. J.-Lucien Laperrière, de Bécancour, inspecteur de district.

St-Léonard a actuellement 3 écoles rurales, plus une école de 4 classes pour les garçons, condamnée pour raisons d'hygiène, et une école récente de 4 classes pour les filles, plus une école normale indépendante de la Commission scolaire.

Selon M. Laperrière, il serait recommandable, urgent même, de bâtir une école de 13 classes que fréquenteraient les filles jusqu'à la 11e année inclusivement et les garçons jusqu'à

est recouverte et les travaux se font à l'intérieur.

Plusieurs travaux, tels que l'installation de la plomberie, du système de chauffage ainsi que du système électrique sont déjà fort avancés.

Cette construction constitue un plan d'ensemble dont le Centre catholique a été la première réalisation. La construction de la cathédrale viendra compléter ce plan.

la 6e année, inclusivement, sous la direction des religieuses. L'é-

(suite à la page 4)

Formation des comités à l'hôtel de ville de Nicolet

La première séance du conseil de ville de Nicolet, depuis les élections municipales, a servi à constituer les comités. Le maire Ubald Caron était absent. L'échevin Antonin Forcier a été nommé pro-maire, pour les trois prochains mois et a présidé comme tel.

L'échevin J.-O. Couture s'est vu confier le comité des finan-

AUTORISE COMME ENVOI POSTAL

de seconde classe

MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA

"Culture" (1)

Quel titre ! De nos jours, ce mot à la mode couvre tant de choses, et de toutes les couleurs ! Qui se refuse d'en étiquetter sa propre marchandise ?

"Culture" (prière de ne pas confondre avec "CULTURE", revue mensuelle de Québec) transude une évidente sincérité avec une sympathie toute condescendante, qui vous tutoie, et un vouloir décidé à vous gagner à la cause. Oeuvre de collaboration. Les auteurs, on le devine à la lecture de l'ouvrage, enseignent ou ont enseigné. Les chapitres s'achèvent par une signature, parfois hiéroglyphique, qui, dans le monde pédagogique, n'évoque aucune figure transcendante, du moins à notre connaissance. A en juger par le ton, la conclusion a pu être confiée à une soutane. C'est M. I. Morrou — l'invité d'honneur, on s'en souvient, des Journées de Ste-Adèle — qui nous introduit auprès de ces sages d'Israël. La préface est écrite de main de maître. Si le concierge vous tient un langage si pertinent, ne pouvez-vous pas vous attendre à un éblouissement dans la salle de réception ? Enfin, une bonne fois, l'on saurait, sous le feu de mille lumières, le pourquoi et le comment des disciplines inscrites au cours secondaire. Mauvaise adresse. Voulez-vous garder de ce livre une bonne impression, restez-en là. N'entrez pas. On aurait souhaité chez ces collaborateurs — ils sont 17 — un sens pédagogique plus aiguisé et plus à la page.

On vous répète à satiété qu'on a en vue la formation de l'élève. "... d'abord et par-dessus tout, tes maîtres veulent former en toi l'homme cultivé, capable de comprendre, de goûter, d'apprécier et de réfléchir" (p. 13-14) "... Et tu comprendras que tout ce qui t'est enseigné, te forme à être un homme, un homme du XXe siècle, apte à saisir les problèmes de ton temps et à vibrer à ses espérances comme à ses angoisses" (p. 15) "... Ce livre, en effet, a été écrit pour toi par tes maîtres... qui... ont été inspirés par un seul

désir, te faire comprendre l'aspect formateur de tes programmes scolaires..." (p. 17) But intéressant, à la vérité ! Bonne volonté indubitable ! La réalisation, un désappointement. L'erreur première et fondamentale, cela me paraît ainsi, doit être attribuée au sens donné, tout au long de l'ouvrage, au mot "culture". Pédagogiquement parlant, "culture" s'identifie et doit s'identifier avec le mot "formation" "qui prépare l'esprit à ses tâches futures" (Morrou, p. 8).

Or, la dissertation de chacun de ces MM. ne peut s'adresser qu'à l'homme en plein équilibre mental, mais avide d'horizons. Constatez vous-mêmes.

1. On invite l'élève à guider le professeur "... fais-toi aider et contrôler dans la lecture par ton professeur, insiste au besoin auprès de lui pour qu'il voie que tu as retenu" (p. 61) En d'autres endroits, l'on ignore le rôle du professeur (p. 174).

2. Puis des tableaux, des synthèses enthousiastes — et fort bien tournées, je l'avoue — de la littérature comparée (langues modernes), des rapprochements d'auteurs de diverses époques, voire de pays différents, vraiment on nous fait voyager à bord d'un Sputnik !

3. Si vous fréquentez les grands noms de la science et de la littérature, il y a chance qu'un matin vous vous réveilliez avec le cerveau de l'un d'eux !! (p. 195)

4. Ambitionnez-vous d'écrire une belle page ? rien de plus facile. Voici la recette: "... un verbe (avec un sujet qui n'est souvent qu'un pronom, le plus court, il ou elle !) un complément, deux adjectifs, un adverbe, le tout enchaîné en deux lignes, et surtout à peine une transition: de temps en temps un "mais", un "or", un "et", et voilà tout" (p. 59).

Fermons le livre. Quel jugement en portera l'élève ? Pages savoureuses, enivrantes ! D'accord ! De plus, il aura retenu, s'il est doué d'une moyenne mémoire; des noms

d'auteurs et des titres d'ouvrages. Il pourra revenir au portrait de Voltaire (p. 54): "... Voltaire porte en lui toute une époque... Superficiel ? Mais quelle étendue que cette superficie ! Voltaire, c'est l'Europe fringante qui se cabre sans oser rompre encore ses liens... Quel contraste en lui ! Deux mondes en bataille : art moderne, art classique; amour des libertés, mais dédain aristocratique du peuple. Son théâtre est du Racine desséché, mais dans ses lettres philosophiques circule une sève qui fera grandir l'arbre de la Révolution... Tu devineras aisément (sic) pourquoi Voltaire fut l'ennemi de Pascal, et pourquoi Rousseau ne fut pas son cousin. Mais toi, essaie de voir ce qu'il y a en toi de Pascal, de Voltaire et de Rousseau ! Citation choisie au hasard, révélatrice des idées maîtresses de l'auteur et du groupe. C'est flagrant. L'encens brûle sur l'autel de la culture-fin.

Or, la pédagogie saine de toujours, au cours secondaire qu'est-ce au juste ? — De faire faire à la mémoire son plein d'essence, ou de s'attaquer à la tête elle-même pour la travailler et la façonner à l'image idéale de l'homme complet ? Qu'on verse du vin ou du lait ou de l'eau dans un vase, cela ne change rien à la forme du récipient. De même, remplissez-vous la tête de notions grammaticales, de listes de mots grecs, latins, anglais, ou de théorèmes, ou devenez un gagnant au programme des \$64,000.00, vous ne ferez pas même vibrer les parois de votre esprit. On touche ici la raison première des déficiences dont souffre le cours classique traditionnel : on empiisonne les facultés de l'élève dans les cachots de la grammaire et du vocabulaire où la lumière pénètre à peine. Qu'on nous permette à ce sujet l'un ou l'autre considérations d'importance. De quoi se compose le cerveau de l'enfant ? de facultés : l'intelligence, la volonté, l'imagination, la mémoire, les passions. Au même titre que le bras, l'oreille, etc par rapport au corps, les facultés sont les membres de l'âme. Pour devenir un pianiste de renom, je devrai au préalable m'exercer les doigts et l'oreille. Qui ne le sait ? Et l'âme de l'enfant, maladroite, inculte, gauche en ses mouvements réclame aussi des soins spéciaux. Force lui sera de s'assujettir à une gymnastique appropriée. A la vérité, il lui est naturel de penser, de vouloir, d'imaginer, de retenir comme il est naturel au bras de se mouvoir et à l'oeil de voir. Offrir à l'intelligence son objet, le vrai, à l'imagination des couleurs, à la sensibilité des émotions, c'est peu. L'important, au chapitre de la

formation, c'est d'enseigner à chacune des facultés de l'âme l'art d'agir selon les règles de la sagesse humaine.

De là nous concluons ceci : 1. On fait son cours classique non pour se cultiver (culture-fin) mais pour POUVOIR se cultiver, non pour devenir un latiniste ou un helléniste, mais pour POUVOIR le devenir, non pour être avocat, ou prêtre, ou médecin, mais bien pour POUVOIR le devenir si l'on choisissait l'une de ces carrières. (loc. cit., p. 88) (2) La formation générale prépare à tout. Elle fait que nos efforts, un jour, nous déposent au carrefour d'avenues larges et spacieuses. L'autre formation (au fond, synonyme d'apprentissage) vous dépose en bordure d'une ruelle à sens unique. 2. Où trouver la formule à vertu humanisante ? A notre humble avis, une seule formule pédagogique existe qui peut mettre en valeur toutes les facultés de l'élève, et chacune d'elles : c'est l'analyse des chefs-d'oeuvre littéraires et psychologiques.

Des disciplines qui figurent nombreuses — hélas ! — au cours secondaire, il y en a qui se posent comme instrument de formation, d'autres comme simple objet de connaissance. Sur le plan pédagogique à l'instrument revient le rôle du protagoniste : le rôle de la culture littéraire et psychologique. L'analyse des chefs-d'oeuvre tient aux chantiers toutes les facultés de l'enfant; de plus, elle leur fait toucher du doigt la part qu'on est en droit d'attendre de chacune d'elles.

On se sert de la culture littéraire comme d'un instrument de formation parce que cette littérature, en certaines de ses pages, est classique, concrète, vivante et psychologique. (Platon, à mon sens, devrait être mis hors jeu.) On ne peut servir d'autre culture soit mathématique (p. 150, loc. cit.), soit scientifique (p. 195), soit philosophique, soit théologique, qu'elle s'exprime en grec, en latin ou en français, parce que pareille culture se tient en toutes ses parties sur les hauteurs de la spéculation et de la généralisation, un sommet inaccessible à l'élève en-



● L'ARTISANAT A L'HONNEUR AU KIOSQUE DOW: Le premier prix décerné au meilleur kiosque, lors de la récente exposition de l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants à Montréal, fut remporté par la Brasserie Dow. La grande vedette de l'exposition fut M. Jean-J. Bourzault, sculpteur sur bois émérite de St-Jean Port-Joli, Qué. Ci-haut on remarque M. Bourzault admirant la plaque remise au gagnant que lui montre M. Raymond Dupuis, du service de la publicité à la Brasserie Dow. Ce kiosque fut présenté de nouveau lors du Salon National de l'Agriculture, en plus d'un autre panneau soulignant le rôle que joue le programme de télévision "La Couronne d'Or" dans la découverte de talents non-professionnels à travers la province.

core à l'abe de l'abstraction.

On nous dit: impossible jamais d'arriver à façonner l'esprit de l'élève avec une culture dont on ne connaît que les rudiments ! — Eh ! l'ami ! pour boire l'eau de l'érable, point n'est besoin de couper l'arbre : une ouverture grosse comme le petit doigt, et le tour est joué. Moyennant une connaissance sommaire des éléments de la morphologie et de la syntaxe, ajoutée aux connaissances des principes fondamentaux de la littérature, plus une traduction juxtaposée au texte original (3), l'élève peut communier aux beautés du chef-d'oeuvre, et en faire son profit. De la porte qui s'ouvre sur le plus magnifique musée de l'esprit, il a la clef.

"Culture" qualifie de langues mortes le grec et le latin. (loc. cit., p. 87.) Une bonne fois, réfléchissons donc que la partie littéraire de la langue git dans les bouquins sous

des mots et des phrases qui ne sont ni des mots ni des phrases de conversation. C'est vrai pour le grec, le latin, et c'est vrai, pour la même raison, pour le français, l'anglais, etc. Très volontiers, nous mettrions "Culture" entre les mains d'hommes formés. Le professeur l'utilisera à son propre avantage, et l'expliquera aux élèves. Nous ne voyons pas à quel autre usage, l'ouvrage pourrait servir !

Joseph Laliberté, c.s.s.r.

- (1) Paris, édition de l'Epi, 250 pp.
- (2) "On ne devient pas, sans l'application assidue de la volonté, un latiniste ou un helléniste capable de trouver à son travail un intérêt et un plaisir très vifs."
- (3) La version grecque faite à coups de dictionnaire et d'à peu près s'avère un travail de formation assez douteux : ne pouvant

saisir l'idée nette et nuancée du passage, de quelle forme l'élève la peut-il revêtir ? On ne forme pas l'esprit avec des demi-vérités ou du clair-obscur.

VRAIMENT

L'observateur sérieux ne trouvera ni vraisemblable ni plausible à la prétention de Walther Reuther qui déclarait récemment devant un comité sénatorial américain enquêtant sur les monopoles, que les trois grands fabricants d'autos aux E.U. fixaient les prix sans égard à la demande afin d'arrondir leurs profits. Ce qui est plutôt vrai, c'est que l'union UAW, dont Reuther est président, est justement elle-même, en vertu de l'atelier fermé, un monopole de la main d'oeuvre dans l'industrie de l'automobile. Il en est bien autrement du manufacturier guetté par la

loi contre les combines et par la concurrence effrénée que la voiture européenne fait au véhicule-moteur américain. Reuther se donne les gants de vouloir protéger les intérêts du consommateur. La belle foutaise ! L'usager de l'auto paiera de plus en plus cher tant que le fabricant sera sous la coupe impitoyable du travail organisé monopolisé par Reuther.

x x x
On se fait aisément l'illusion, chez le travail organisé, que des salaires accrus ont pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat populaire et, partant, la production industrielle, le rendement en produits ouvrés. Ce qui se produit plutôt, c'est que les hausses de salaires réduisent le total des gages payés. Car ce sont eux qui émargent le plus au coût de production. Le salaire en augmentant fait hausser le prix de revient, donc le prix de vente de l'article ouvré. Il en résulte une diminution dans les ventes, donc moins d'emploi, ce qui infirme immédiatement le pouvoir d'achat de la masse. Aussi bien, la Guaranty Trust Company se trouvait-elle en droit de faire observer dans son dernier bulletin mensuel que "le meilleur ami de l'ouvrier était le profit du patron bien que le travailleur se sente rarement disposé à se réconcilier avec ce fait pourtant avéré. Plus les profits de l'employeur s'affaissaient, plus grande est l'invasion économique au chômage".

x x x
On connaît la mode des concours dans les journaux et magazines. Souvent bien conçus, ces (Suite à la page 7)

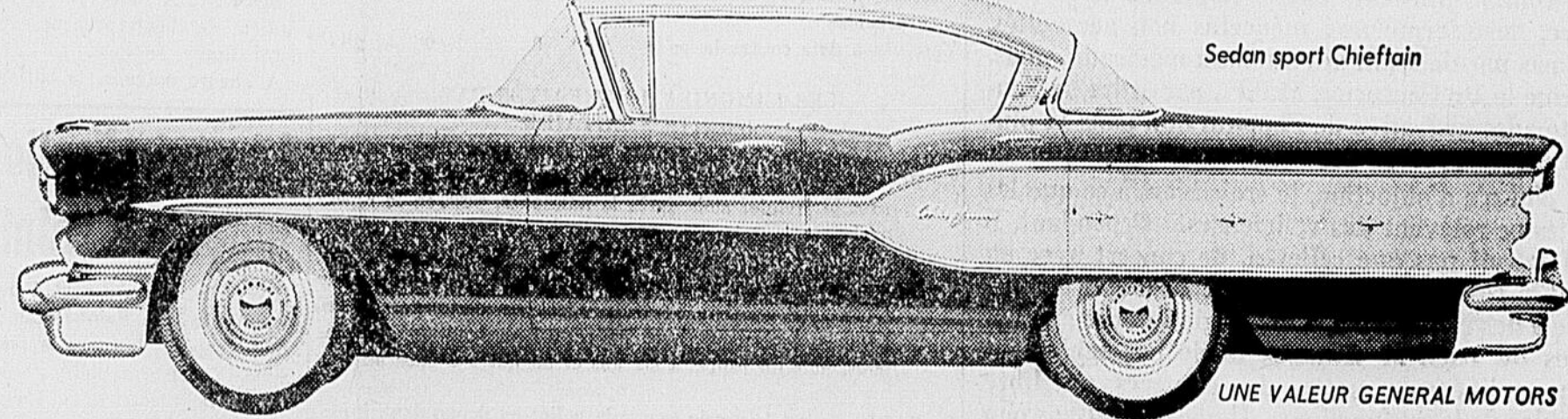
Suivant le rythme de l'expansion de l'économie canadienne, les Chemins de fer nationaux ont placé une commande pour 150 nouvelles locomotives diesel qui seront toutes livrées avant décembre 1958.

Epoux! Epouses!

Ayez entrain et jeunesse
Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, rendus à bout, parce que leur corps manque de fer. Rejoignez après 40, essayez les Tablettes toniques Ostrex. Rejoignez le fer qui remonte et des doses supplémentaires de vitamine B1. Le format d'introduction coûte peu. Soyez sages, ayez vite santé, entrain à bon marché. Essayez Ostrex aujourd'hui. Toutes pharmacies.

SEULE PONTIAC OFFRE UN CHOIX DE 30 MODÈLES!

- ✦ **DEUX PATHFINDER**... grand style à prix économique dans chacun des deux Pathfinder, les sedans à 2 et 4 portes.
- ✦ **DEUX STRATO-CHIEF**... à votre choix: deux sedans de luxe, à 2 et 4 portes.
- ✦ **SIX LAURENTIAN**... un vaste choix de coupés 2 et 4 portes, de sedans 2 et 4 portes avec, en plus, les modèles Parisienne, un coupé sport 2 portes et une décapotable.
- ✦ **SEPT SAFARI**... pour le plaisir ou le travail, un station-wagon à 2 portes et six à 4 portes.
- ✦ **CINQ CHIEFTAIN**... choisissez votre parmi les Catalina à 2 et 4 portes, les sedans à 2 et 4 portes, ou encore l'étréscillante nouvelle décapotable.
- ✦ **TROIS SUPER CHIEF**... attendent votre bon plaisir, le sedan à 4 portes, et les Catalinas à 2 et 4 portes.
- ✦ **TROIS STAR CHIEF**... sedan à 4 portes et Catalina à 2 et 4 portes pour les plus exigeants.
- ✦ **DEUX BONNEVILLE**... le summum pour l'amateur de voitures de grand style... coupé sport 2 portes et décapotable.



Sedan sport Chieftain

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

L'AUDACIEUSE NOUVELLE PONTIAC

VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE PONTIAC
GELINAS AUTO SERVICE LTEE
RUE NOTRE-DAME NICOLET

Sous le Conservateur Bennett

c'était la crise

Après 8 mois de régime

Diefenbaker:

près de **1,000,000**

de **chômeurs**

L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

DIMINUTION DE L'AUTORITÉ DANS LA FAMILLE

(SUITE)

Littérature, théâtre, cinémas ne favorisent-ils pas cette ruine de l'autorité en travestissant la mission auguste des parents? Je ne vous apprend pas qu'ils leurs prêtent des rôles méprisables, racontent avec un tranquille cynisme ou une raillerie amusée les drames ou les comédies de l'adultère et osent trouver naturels une connivence de passions et le partage des mêmes désordres.

Quoi d'étrange que cet ensemble de causes amène l'amoindrissement ou la suppression de l'autorité familiale! Parmi des débris de pouvoir et d'influence, l'enfant n'est plus qu'un sauvageon moral, dont les fibres poussées, désordonnées et aventureuses, ne produiront pas les fleurs et les fruits qu'en attendait l'Eglise et la Patrie. Il eût fallu, selon le conseil du divin Précepteur, "émousser le sarmant afin qu'il fructifie". Car il en est de l'homme comme de la vigne, buissonneuse et improductive si on ne la taille.

Ma rapide conclusion, Mesdames et Messieurs, s'impose: c'est de vous indiquer le levier robuste et indispensable de l'autorité: l'exemple.

Elle n'a, en effet, de force que dans la mesure du respect qu'elle inspire. Je vous ai cité Châteaubriand, je puis donc invoquer maintenant Corneille: Un prince, dans un livre apprend mal son devoir Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir.

Rien ne les remplace. Voulez-vous entendre un jeune littérateur récemment converti, se plaindre de n'avoir pas reçu en sa jeunesse, les notions de la foi? "Tare indélébile!" s'écrie-t-il tristement, à jamais diminué, sans héritage, je suis non comme un fils de roi qui commence par une noble et large idée du monde, mais comme un pauvre, avec des débuts mesquins, à travers les doutes et les dégâts."

Soyez convaincu, Mesdames et Messieurs, le moyen de maintenir ou de rétablir votre autorité est son cachet religieux. Dieu est la raison suprême du commandement et de l'obéissance, lui seul embellit la soumission et sanctifie le devoir. Non, non, qu'on n'attende pas que les découvertes de la pédagogie suffiront à incliner les consciences devant le devoir; qu'on n'attende pas d'une morale laïque qu'elle forme des cœurs vaillants, inaccessibles à la corruption et à la laideur. Bien plutôt, nous le constatons chaque jour, sous l'action des principes antichrétiens se dé-

veloppera rapidement le culte de la force, du plaisir et de l'argent.

Ayez donc l'esprit assez religieux pour en déverser copieusement l'abondance dans l'âme de vos fils. Saint Paul vous les recommande: "Et vos pères, éducateurs illos in disciplina et correctione Domini". Cette crainte salutaire du Seigneur et la discipline qu'elle inspire, ah! beaucoup parmi vous, en m'écoutant, se seront rendu témoignage que depuis longtemps, elle règne à leur foyer! Qu'ils continuent à traiter leurs fils en enfants de Dieu et qu'ils les aident à le devenir par la piété et la vertu: "Je me sanctifie pour eux", disait Notre-Seigneur des apôtres. Quelle plus belle devise choisiraient des parents chrétiens?

Quant à ceux qui, à m'entendre, auront mieux compris encore l'ampleur et les responsabilités divines et humaines de l'autorité dans la famille, plaise à Dieu qu'ils munissent désormais leur pouvoir des qualités essentielles! Ce ne sera pas seulement l'éloge d'enfants et de jeunes gens bien élevés qui rejallira sur eux, mais ils mériteront que leurs fils reconnaissants s'interrogent avec la délicatesse émue de Graty: "Ai-je assez remercié Dieu de tout ce qu'il a mis dans mon cœur de vie, d'amour et de bonheur par le don qu'il m'a fait de mon père et de ma mère?"

Les sermons du Carême

Chaque dimanche après-midi, à 3 h.30

Dès dimanche prochain, à 3 h.30 p.m., le poste CHLT-TV, canal 7, Sherbrooke, commencera une nouvelle série d'émissions intitulée "Les Sermons du Carême".

Au cours de cette demi-heure trois éminents prédicateurs du diocèse de Sherbrooke s'adresseront aux fidèles par le truchement de CHLT-TV.

Cette émission sera télédiffusée directement des studios du poste de Sherbrooke.

Un relevé sur le chômage volontaire dans l'industrie et le commerce au Canada pour des raisons de maladie démontre que les physiquement handicapés manquent beaucoup moins de journées de travail que les travailleurs "normaux".

L'OEIL A LA FENÊTRE

de Marthe Lemaire-Duguay

Volume de 240 pages

Par la poste \$1.00 — Prix spécial par quantité

"Toute heure a sa beauté. A la manière du jardinier habile, sachons cueillir les roses fraîches écloses, en évitant de nous blesser aux épines du rosier."

—O—O—

A PROPOS D'EDUCATION

de Marthe Lemaire-Duguay

Volume de 175 pages

Prix par la poste : \$1.00

"Affirmons hautement nos idées; mais souffrons qu'on les discute."

—O—O—

LA VEILLÉE DE NOËL

de Camille Duguay

pièce du terroir, en deux actes et un tableau.

Prix : 0.50 cts

—O—O—

Ces livres sont en vente à

"LA VOIX DES BOIS FRANCS"

369 est rue Notre-Dame — Victoriaville

POUR RIRE

ENTRE EUX

Le fils:—Papa, vous savez que vous m'aviez donné une pièce d'or, et un 25 cents, la semaine dernière. Alors, je me suis trompé.

M. Lévy:—Je vois, tu as été assez idiot pour donner la pièce d'or au lieu du 25 cents. Le fils:—Oh non! j'ai passé l'argent pour l'or, et avec la monnaie, j'ai acheté une foule de choses. De plus j'ai toujours ma pièce d'or.

M. Lévy:—Alors viens que je t'embrasse!

EN WAGON

Un ouvrier après avoir pris un bon coup, passe sa bouteille de gin à un pasteur protestant, assis près de lui.

—Merci, mon ami, répond le révérend, mais je n'ai jamais bu un verre d'alcool dans ma vie!

—Ça n'a pas d'importance, répond l'ouvrier, goûtez-y toujours: "Il n'est jamais trop tard pour bien faire".

DICTIONNAIRE FANTAISISTE

Poète. — Ustensile de cuisine tenu par les amis du dé-

funt, et qu'on trouve dans le creux de la main de certaines gens.

Poivre. — Poudrière du chasseur qu'on garde pour la soif.

Pompe. — Fruit à cidre dont on orne les cannes et les rampes d'escalier.

Pompe. — Machine hydraulique qui se déploie aux grandes cérémonies.

Pouf. — Siège capitonné, désespoirs des créanciers.

Poulet. — Fils de la poule que l'on glisse à l'ange révé.

Procédé. — Façon d'agir collée à une queue de billard.

Purée. — Bouillie absinthée dans laquelle tombe l'homme sans le sou.

Quinte. — Accès de toux qu'on attrape au jeu de piquet.

PENSEES

Le jeûne est la nourriture de l'âme. De même que la nourriture matérielle engraisse le corps, ainsi le jeûne rend l'âme plus vigoureuse.

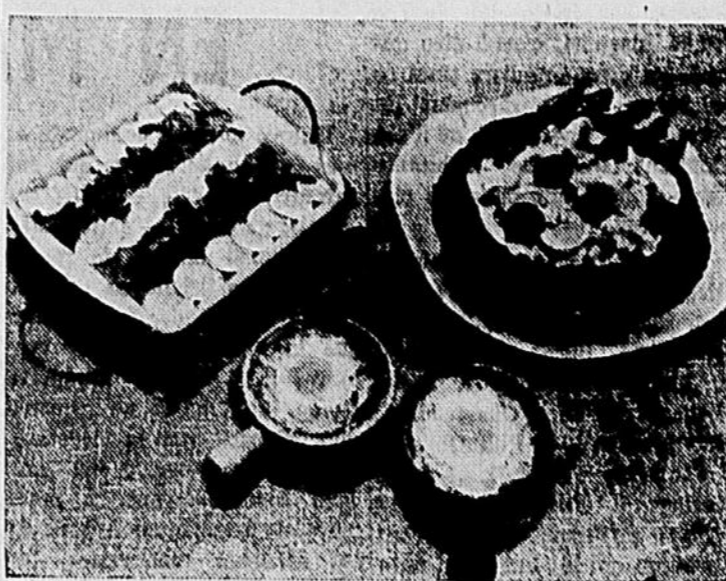
Saint Jean-Chrysostôme

Nous avouons nos défauts pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres.

La Rochefoucauld

Tout ce qui est injuste nous blesse, lorsqu'il ne nous profite pas directement.

Vauvenargues.



● N'est-ce pas qu'ils sont attrayants les mets présentés ici par la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada — Une casserole de macaroni garnie d'oeufs cuits dans tranchés et de cresson — Des oeufs cuits dur à la crème enrichie de champignons et de pois, servis dans un anneau d'épinards décoré de tomates — Des casseroles individuelles composées d'oeufs cuits au four dans un nid de pommes de terre pilées bien assaisonnées.

LA SANTE DES DENTS

Réponses à de fréquentes questions

Q— En quoi se trouve affectée une personne dont aucune dent de sagesse n'est jamais sortie? Est-elle moins intelligente ou souffre-t-elle de déficience intellectuelle plus que la moyenne?

R— Non. Les dents, parfois, y compris les dents de sagesse ou troisièmes molaires, ne parviennent pas à se développer. La cause, ou les causes de cet état n'ont pas été pleinement déterminées. Fréquemment, d'ailleurs, quand on parle de l'absence d'une dent de sagesse, il s'agit, en réalité, d'une dent incluse. C'est une dent qui s'est développée mais qui n'a pas réussi à faire éruption, en raison de sa mauvaise position dans la mâchoire, d'un manque d'espace ou de tout autre empêchement.

Dans le but de déterminer si une dent de sagesse n'existe pas, est incluse ou retardée dans son éruption, il est nécessaire d'avoir recours à un examen aux Rayons-X auquel devra procéder le dentiste.

Aucune relation n'a jamais été révélée entre l'intelligence et la présence ou l'absence des dents de sagesse. Cette idée fautive est apparemment née du fait que ces dents prennent généralement place dans la mâchoire à un âge où la valeur mentale et intellectuelle est déjà pleinement développée.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la province de Québec Incorporée, 4440 Boulevard Pie IX, Montréal 36, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des genévités des enfants et des grandes personnes. Elle offre, gratuitement également, d'envoyer

sur simple demande, aux futures et aux jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Le jour de Marie

Le samedi est consacré, par la piété chrétienne, au culte de Marie. Je crois bien deviner les raisons mystiques et émouvantes de ce choix: c'est la fin de la semaine et, qui pourrait, mieux qu'une mère, effacer ce qu'il y a de fâcheux, compenser ce qu'il y a de banal, fleurir ce qu'il y a de banal, dans l'offrande que mon ange gardien va recueillir au bout de la semaine pour la présenter à Dieu? Et puis, la fin de la semaine, c'est la mort d'une partie de ma vie, et comment ne pas désirer, pour cette agonie, la présence affectueuse et maternelle de Marie?

Abbé Henri Pradel

LE RIRE

J'ai souvent vu des gens qui rient, et rarement j'ai trouvé leur rire sincère. Le rire est ce qui rapproche le plus l'homme de la folie, car souvent la cause en est si mince qu'elle frise le néant. Et celui qui rit sans raison est un fou. J'ai lu quelque part que "le rire indique qu'on s'arrête à la superficie de la chose dont on parle"; en effet, si l'on approfondissait la chose pour laquelle on rit, on en viendrait à découvrir que cette chose prête plutôt à pleurer qu'à rire. Le rire sincère?... Rarement je l'ai trouvé, c'était chez l'homme qui se rapproche le plus de la nature, chez le simple. L'enfant, qui est la simplicité même, rit toujours sincèrement, son cerveau restreint ne s'élevant pas encore à la perfidie des choses. L'homme simple et primitif, lui aussi, a un rire franc naturel qui ne saurait tromper.

Mais le rire conventionnel, le rire tel qu'on l'admet dans le monde, est chose lamentable.

Le rire étant l'effet d'une cause disproportionnée, est inférieur au sourire et aux larmes qui proviennent d'un plaisir ou d'une émotion sincères.

Les sourires clairs des enfants, les sourires rêveurs des vierges, les larmes des mères, les larmes des désespérés... autant de fleurs qui ne meurent pas, mais demeurent perpétuellement enroulées au fond des cœurs sereins.

Suzy Norac

A CHLT-TV, can. 7, Sherbrooke

La messe télévisée à 9 h. 30 directement de la cathédrale de Sherbrooke, chaque dimanche à partir du 23 février

A partir du 23, en collaboration avec l'Archevêché de Sherbrooke, le poste CHLT-TV, canal 7, télédiffusera la grande messe, directement de la Cathédrale de Sherbrooke, chaque dimanche matin à 9 h.30.

Le 1er dimanche du Carême

23 FEVRIER

"Au temps favorable je t'ai exaucé" et "au jour du salut je t'ai secouru". Voici maintenant le temps favorable; voici maintenant le jour du salut. Dieu ne nous a jamais manqué; c'est nous qui hélas! trop souvent avons tourné le dos à la grâce. Pour des babioles tous jours, car après chaque faiblesse, chaque compromission, nous avons toujours constaté que ces plaisirs frelatés d'un instant ne pesaient pas lourd sur le plateau de l'éternité.

Comme nous manquons de foi, dans notre catholicisme sclérosé, oui, souvent, les meilleurs d'entre nous. Nous ne savons pas reconnaître le Christ dans ces épreuves qui nous flagellent, ces pauvres qui nous tendent la main, ces miséreux qui n'ont besoin que de notre affection... Nous nous croyons pratiques, en ce XXe siècle, matérialistes. Comme nous avons courte vue, et ne savons pas miser sur les vraies courses où nous gagnons des prix d'un poids éternel.

Nous aimons ce qui bouge, ce qui s'obtient facilement, sur le champ; nous aimons les visages agréables, les beaux corps bien moulés, la richesse, le luxe... Et cet infirme, là, devant nous, qui est peut-être mieux moulté que nous, spirituellement, (et c'est ça qui compte et qui vaut, en définitive), nous le regardons avec pitié... N'est-il pas la reproduction vivante du Christ crucifié dans ses membres? Ah! s'il n'y avait pas des millions et des millions d'âmes salvatrices, par toute la terre, que deviendrait, rapidement, ce monde pécheur où la chair en-

connaît de tous genres, de toutes les déchéances? Et dire que les mondains vicieux gloussent de rire au passage des purs, des bons, des amis du Christ, comme s'il s'agissait de "noces", selon le terme populaire. Mais mon Dieu, ne rougissez donc pas, vous les apôtres du Maître. Les vrais forts, ce sont vous, dont le sourire de charité pardonne... Le rire sadique des impurs, c'est l'aveu de leur déchéance, de leur abîmes d'ordures...

Si nos vrais catholiques enterraient à tout jamais ce faux respect humain, qui les fait rougir de se conduire comme de vrais témoins du Christ, le vice reculerait partout... Les élogues se terreraient... Voilà pourquoi le Christ a dit: "Je ne rougirai pas devant mon Père des cieus de ceux qui n'auront pas rougi de Moi sur la terre".

Catholiques, debout, c'est l'heure! Et soyons ce que le Christ! Et Marie attendent de nous, en cette Année mariale... Oui, des sauveurs, des apôtres, ceux qui feront, cette année, lever et débordent la pâte... Car le monde a faim... Les malheureux ont faim et soif. Les impurs veulent un peu de paix, de pureté, de chaleur, de compréhension... Soyez LE CHRIST POUR eux tous, oui, LE CHRIST QUI PASSE EN FAISANT LE BIEN ET EN PARDONNANT... Cela amène des humiliations, mais aussi LA VICTOIRE ET LES VRAIS TRIOMPHES.

Roger BRIEN

Les autorités religieuses de la cathédrale ont permis au poste de Sherbrooke, de faire des installations spéciales, pour que le rendement à la télévision, soit des plus parfaits. L'éclairage a été particulièrement étudié, selon les exigences des caméras, pour assurer les meilleurs résultats.

Pour le moment, les caméras sont placées de chaque côté de l'autel, et lorsque l'installation définitive aura été complétée, ces caméras seront munies de lentilles type "Zoomar" qui permettent de prendre des gros plans d'une distance éloignée, sans déplacer la caméra.

Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, assistera à la cérémonie, de son trône situé dans le chœur.

Le chant sera exécuté par le Chœur de la Cathédrale, assisté de la Manécanterie des Petits Chanteurs de la Cathédrale sous la direction de M. Jean-Benoît Marcoux.

Vraiment

(Suite de la page 2)

concours témoignent de la valeur d'information et des services rendus aux lecteurs. Mais doit-on dire de la publicité suivante pratiquée par un éditeur new-yorkais: "33,000 à qui découvrira la faute que nous avons laissée imprimer dans notre dernier roman". Résultat: 200,000 exemplaires vendus en 1515 jours. Mais personne n'a encore signalé la faute et on ne sait rien du plaisir de lire éprouvé par les acheteurs, (on n'ose plus dire les lecteurs!)

Un numéro spécial sur les 80 ans du "Progress of Valleyfield" abonde en couleur locale, et en souvenirs donc, de par les soins diligents des éditeurs, André et Jean-Pierre Wallot, qui ont pris la relève après la mort de leur père, Albert, si sympathique à tous les confrères. Un photostat, en page frontispice, relève l'annonce de l'hôtellerie du coin, en 1878, où "les cultivateurs peuvent toujours trouver des acheteurs de chevaux", où "il y a une bonne table et liqueurs fines", "de grandes écuries et un bon homme pour prendre soin des chevaux". Dans la même page, un roman précise "qu'il effleura de sa lèvres le fin visage de la belle enfant" endormi...

Un Beauceron typique, Pierre Quirion, mourait subitement dans son sommeil, le 2 courant, à Beauveville où il dirigeait l'Éclairer Ltée. Pierre, qui était un ancien président de l'Association des Hebdos, était gaillardement racé, à l'imago de son coin de province où le cœur est spontané, le rire contagieux et l'amitié indéfectible.

A toutes les tâches civiques, en outre de sa propre besogne, ce journaliste qui ne se dérobait à aucun appel pour accomplir les causes populaires, qui manifestait la même son âme ardente et généreuse, s'était fort surmené et une crise cardiaque a suivi. Il laisse chez les confrères un souvenir qui étreindra longtemps leurs cœurs. A l'annonce, le personnel de notre journal pleure le joyeux camarade dont les éclats de gaieté ne fuseront plus au heures claires des congrès.

PETITES ANNONCES

LOTS A VENDRE: Deux lots, formant un vaste terrain de 70 pieds de largeur sur 119 1/2 pieds de profondeur. Ce terrain est situé sur le Boulevard Ste-Croix non loin de la rue Académie, à Victoriaville. S'adresser par téléphone, à Victoriaville: PL-2-2515. j.n.o.

A TEMPS OU PARTIEL: Disponible route établie de Watkins. 400 clients. Gagnez \$2.00 à \$3.00 de l'heure plus Plan de Boni. Ecrivez à R. H. Boucher, 350 St-Roch, Montréal, Qué.

HOMMES DEMANDES: Hommes demandés par une importante maison pour servir les épiciers et restaurateurs. Petit capital requis et automobile nécessaire. Ecrire en mentionnant âge et numéro de téléphone si possible à Case Postale 206, Victoriaville. N.28

CHEVAL DE SELLE A VENDRE: Très bien dressé à la Westerp, de race arabe, à trois couleurs: rouge, blanc et noir. Ferré en neuf pour la glace. Tél. 93. Casier postal 274, Plessisville. J.30

Avec équipement de \$20., vous pouvez vous établir dans Nicolet un commerce rémunérateur. Territoire bien établi actuellement vacant. Argent remis en cas d'insuccès. Revenu: \$50. à \$85. par semaine. JITO - Dépt. S. - 5130 St-Hubert, Montréal.

Demandez toujours à votre épicier la délicieuse Soupe aux Pois FLAVA (La meilleure sur le marché) (Un produit de chez nous)

Buvez aux repas l'eau préparée avec LITHINES du Dr. GUSTIN

- PETILLANTE
- ALCALINE
- DIGESTIVE

BOISSON DELICIEUSE — Recommandés pour la préparation d'une eau de régime, pour les personnes atteintes de rhumatismes, d'affections du foie — des reins — de l'estomac et de l'intestin. — Un sachet par bouteille d'un litre d'eau froide — bien boucher. — Pou- vant être bue dans le courant de la journée.

Les Lithines du Dr. Gustin IMPORTES DE FRANCE Prix \$1.00 franco par poste sur réception du prix.

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6794 rue Delorimier, Montréal, P. Q.



Voici un des aspects que présentera la télédiffusion de la Grand-messe, directement de la Cathédrale de Sherbrooke, à 9 h. 30, chaque dimanche matin, à partir du 23 février.

M. Lesage délégué à la réunion de la sécurité routière

M. Lucien Lesage, président du Jeune Commerce de Victoriaville, a été délégué par le groupe local pour le représenter à Montréal le 23 février courant. M. Lesage assistera, en compagnie des délégués des autres Chambres de la région et de la province, à un dîner-causerie qui sera offert à l'hôtel Sheraton Mount-Royal, dimanche le 23 février, sous les auspices du comité de sécurité routière de la province de Québec.

On sait que les Chambres de Commerce de la province ont toujours fait une large part en matière de sécurité dans toutes les villes et le dîner-causerie du 23 février courant sera de nature à promouvoir certains projets dont les Chambres pourraient prendre contrôle dans l'avenir.

La Fédération Nationale des Ligues du S.-Coeur dénonce 30 feuilles jaunes

Un comité formé par la Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur, après une étude sérieuse des journaux orduriers actuellement en circulation, a dénoncé 30 de feuilles jaunes et vient d'en publier la liste officielle. Les marchands de journaux et les lecteurs qui se demanderaient encore quelles sont les feuilles il ne doivent ni vendre ni acheter disposent maintenant d'un document qui pourra les guider. Voici le texte complet de la communication de la Fédération Nationale des Ligues du Sacré-Coeur:

- 1— Pour la paix de leur conscience, les chrétiens ne doivent pas vendre, acheter ou lire les hebdomadaires mentionnés.
- 2— Les municipalités doivent interdire la vente dans les limites de leur juridiction.
- 3— Les associations doivent les combattre auprès de leurs membres.
- 4— Ces hebdomadaires sont condamnables soit par leurs photos ou écrits sexuels (S), soit par leurs relations de crimes (C), soit par leurs potins (P). Selon le cas, on les a donc caractérisés par les signes: "S" ou "C" ou "P".

C Allo Police
SP Canard (le)
SP Cancon
S Chameau
S Coin de Rue
SU Crime et Sensation
SP Cupidon
SP Ici Montréal

La Fédération Nationale des Ligues du Sacré-Coeur
8100 Blvd St-Laurent
Montréal 11

Février 1958

(Nous devons donc entreprendre une vaste campagne d'éducation, afin que les kiosques de nos rues ne soient pas de véritables guérites de Satan).

Circular de Cardinal Léger
au clergé, 21 oct. 1952
page 535

Potins de la Ligue Nationale

CELIBATAIRES PEU NOMBREUX DANS LA N.H.L.

Les joueurs mariés sont beaucoup plus nombreux que les célibataires dans la Ligue de Hockey Nationale. Chez les Canadiens, par exemple, on ne compte qu'un seul célibataire, soit Tom Johnson. Tous les autres ont déjà pris épouse.

Théâtre Gala NICOLET

SAMEDI, 22 février
Nuit de l'Herreur
Jack Kelly, Hilda Parks
AUSSI
Une fille épatante
Sophie Desmarests, Raymond Rouleau

DIM., LUN., MAR., 23-24-25
Enfin après un retard incontrôlable, voici le film le plus réclamé de l'année.

J'ai péché
Tilda Thamar, Marianne Mitchell
EN PROGRAMME DOUBLE
La route de l'Ivoire
technicolor
Susan Stephen, John Bentley
ADMISSION: 75c
Dim. à 1:30 h. et 7:30 h. seulement; lundi et mardi à 8 h.

JEUDI, 27 février
La pantoufle de verre
technicolor
en plus: SOIREE CA-DO
Leslie Caron, Michael Wilding

HOPITAL CRESCENT INC.
SPECIALITE: Opération de la Hernie, Anesthésie locale ou générale, Hospitalisation rapide.
1535 rue Crescent - Montréal - Tél. VI 9-4501

joueurs blessés du club de Tom Blake jusqu'ici, c'est-à-dire durant les deux premiers tiers de la saison. C'est sûrement un record pour une équipe et il est étonnant que les Habitants aient si bien fait dans les circonstances.

En date du 8 février, Maurice Richard avait manqué 37 parties, Floyd Curry, 28, Jean Béliveau, 15, Bernard Geoffrin, 9, André Pronovost, 4, Henri Richard, 3, Bert Olmstead, 3, Dan Marshall, 3, Phil Goyette, 2, Jean-Jay Talbot, 1, et Doug Hervey, 1. Pas moins de 13 joueurs différents ont subi des blessures qui les ont ainsi tenu hors du jeu.

CHEZ LES GARDIENS DE BUTS

Seulement trois des six gardiens de buts de la Nationale ont réussi à jouer dans chacune des joutes de leur équipe jusqu'ici cette année. Ce sont Er Chadwick, du Toronto, Glen Hall, du Chicago et Terry Sawchuk, des Red Wings de Detroit.

Jacques Plante, du Canadien et Don Simmons, du Boston, furent tous deux blessés et durent être remplacés. Lorne Worsley, des Rangers, fut tout d'abord blessé et ensuite remplacé pour plusieurs joutes par Marcel Paillé des Reds de Providence et ce n'est en fin de compte après 33 joutes seulement que Worsley revint prendre son poste à New York.

DES GANTS ORDINAIRES POUR BUCYK

Johnny Bucyk, des Bruins de Boston, porte un gant ordinaire sous son gant de hockey de la main droite quand il évolue pour les Bruins. Le médecin du Boston lui a en effet recommandé de porter le gant en question pour assurer une meilleure protection à sa main blessée.

LE DETROIT A EMPLOYE 31 JOUEURS

Les Red Wings de Detroit ont employé plus de joueurs que n'importe quel autre club du circuit dans la ligue Nationale. Les Wings ont en effet aligné pas moins de 31 joueurs différents depuis le début de la saison et c'est quatre de plus que les Bruins de Boston qui ont utilisé, eux, 27 joueurs.

Les Rangers de New York, par contre, ont employé seulement 20 joueurs, pour le plus petit nombre jusqu'ici. Les Canadiens, les Leafs et les Black Hawks ont tous trois aligné 24 joueurs différents depuis le début de la campagne.

Un grand total de 142 joueurs ont participé aux joutes offertes dans la Nationale depuis octobre dernier et on pourrait même ajouter un joueur à ce total si l'on veut tenir compte de Ross "Lefty" Wilson, l'entraîneur des Red Wings qui a gardé les buts des Bruins de Boston durant une partie de joute quand Don Simmons a été blessé. On pourrait par la fait même dire que les Bruins ont aligné 28 joueurs au lieu de 27.

Huit joueurs de la ligue, Nick Mickoski, Earl Riebel, Billy Dea, Bob Bailey, Bill Dineen, Jack McIntyre, Lorne Ferguson et Hee Lalonde ont joué pour deux clubs depuis le début puisqu'ils ont tous figuré dans l'échange Detroit-Chicago.

Réception appréciée

Les deux raquetteurs de l'Union Commerciale de Québec qui passèrent à Victoriaville le 29 janvier n'ont eu que des éloges pour la réception qui leur a été réservée dans cette ville.

L'on se souvient que le chef de police était allée à leur rencontre aux limites de la ville. A l'hôtel de ville, ils furent reçus par Son Honneur le maire Yvon Jutras, MM. les échevins Doyon et Lachapelle ainsi que par des représentants de la Chambre de Commerce Junior, du Club de Ski Victoria et de l'Hôtel Huron.

Dans une lettre en date du 11 février, M. Roméo Lachance, trésorier de l'Union Commerciale de Québec, rendait hommage aux citoyens de Victoriaville en ces termes: "Nous profitons de la circonstance pour vous remercier bien sincèrement du confort apporté aux deux marcheurs qui font partie de notre Section de Raquette. A leur retour, ils n'eurent que des éloges pour la réception que votre beau groupe de citoyens leur a réservé".

Pour faire face au progrès constant de l'économie canadienne, les chemins de fer du Pacifique Canadien prévoient des placements de capitaux de \$100,000,000 par année pour les 15 prochaines années.

EN MARGE...

Malgré tous les boniments et tous les boniments qui ont entouré une fois de plus ces messieurs - de - la - chiropratique en mal annuel de reconnaissance officielle et qui ont encore essayé de faire croire que la manipulation des vertèbres peut guérir n'importe quelle maladie et se montrer plus efficace que la médecine, tout ce beau monde est gros Jean comme devant. Il reste toutefois à expliquer le sens de ces attaques renouvelées des chiropraticiens, pour s'immiscer, que dis-je, pour supplanter l'art médical et la science de la médecine. Je souligne: des chiropraticiens, au pluriel, parce qu'il y en a de plus en plus, les uns se divisant et subdivisant entre eux. Au début, il y avait une Association des Chiropraticiens qui prétendait représenter toute la chiropratique. On s'est bientôt aperçu que ce n'était pas tout à fait exact. On a même trouvé que cela faisait bien pauvre comme titre, à côté de notre vieux Collège des Médecins. Aussi a-t-on fabriqué de toutes pièces un Collège des Chiropraticiens avec un soi-disant programme d'études qui singe, mais qui singe seulement, celui de nos études universitaires. Un certain nombre de chiros mécontents et non reconnus pour diverses raisons, les unes plus amusantes que les autres, par le Collège des Chiropraticiens, ont relancé en fondant le Conseil Supérieur de Chiropratique, qui n'a rien de commun avec l'Association des Chiropraticiens, elle-même à son tour abandonnée par d'autres chiros dissidents qui ont pris le nom d'Association des Chiropraticiens indépendants. Multiplicité d'appellations et d'associations qui provoquent indiscutablement la discorde et la combine, l'incertitude et l'ignorance. Que dirait-on dans le public s'il y avait quatre Collèges de Médecine? Mais quand il s'agit de chiros, on n'y voit que du feu et pas plus loin que le nez. C'est pour cela, du reste, que toute cette affaire de chiropraticiens — au pluriel — sent le roussi.

Il n'y a pas si longtemps, j'ai visité, Foel et l'entendement ouverts, plusieurs pays qu'on prétend avoir été conquis de haute main par la non moins haute science de chiropraxie. Je suis en état d'affirmer et de prouver qu'il existe deux pays seulement — pardon, un pays et un canton — où l'on en parle. A Vaud, canton suisse, on a réussi à arracher au Conseil régional, grâce à une complexité largement monnayée, une acceptation déjà regrettée et qui serait près d'être annulée. En France, certaines manipulations vertébrales, faisant partie d'une science appelée vertébrothérapie qu'on enseigne depuis longtemps dans toute Faculté bien organisée, sont pratiquées par des médecins exclusivement, ou prescrites par eux et exécutées sous leur direction, médecins ayant fait des études médicales complètes capables de faire un diagnostic précis, base première de toute thérapeutique, et autorisés évidemment à exercer la médecine. En Allemagne? Personne ne prend la chiropraxie au sérieux sauf ceux qui sont soudoyés

pour faire autour d'elle quelque bruit et tous les bornés qui iraient tout aussi bien chez le guérisseur qu'impose les mains ou qui soigne avec de la bouse de vache que chez le chiros. A la recherche du merveilleux. En Hollande, c'est tout simplement interdit, de même qu'en Belgique. En Scandinavie, lieu d'origine du fameux prix Nobel la plus haute distinction scientifique du monde entier, on met tout simplement en prison ceux qui se mêlent de soigner sans être médecins. En Angleterre? Il y a les ostéopathes qui se gardent bien de se prétendre chiros et ne veulent rien avoir à faire avec eux. Et, au moment où j'écris ces lignes, je reçois une lettre d'Uruguay, en date du 30 décembre dernier: "Ici il n'y a pas de pourfendeurs de chiros, y lit-on, car cette espèce de gibier n'existe point en Uruguay, ni en Argentine. La chiros me semble donc endémique. Et cependant l'Uruguay n'est pas exempt de tout autre charlatanisme, ni de formules de la sorcellerie paysanne". Renseignements pris en ce qui concerne le Brésil, même réponse.

Comme on le voit, la chiropraxie est un racket des Etats-Unis où elle a pris naissance. Elle s'y est implantée à la suite d'un bêtise incessant et coûteux, organisé pour envahir chaque Etat, l'un après l'autre. Il y en a plusieurs cependant où elle n'a pas droit de cité. New-York, par exemple, pour citer l'un des plus importants. Ce qu'on comprend mal ici, ou qu'on fait mine d'ignorer ou de passer sous silence, c'est le système gouvernemental qui permet, aux E.-U., d'obtenir des lettres patentes. C'est pourtant simple. Tout ce qui ne relève pas de l'enseignement fédéral, ou qui ne ressortit pas à celui d'un Etat, peut être reconnu, politiquement parlant. Ainsi le jour où quelque loustic voudra établir un Collège pour combattre le rhumatisme par la torsion d'un petit orteil, il les aura, ses lettres patentes, à condition qu'il paie et soit bien en cour. De là à ce que ce soit reconnu comme enseignement régulier, il y a toute une marge. Et le succès futur du Collège pour combattre le rhumatisme par la torsion du petit doigt de pied dépendra exclusivement de la publicité qu'il fera, du nombre de zozos qu'y croiront et non de la valeur de la méthode. D'où, aux Etats-Unis, tant de collèges de ceci et de cela qui n'ont rien à voir avec l'enseignement officiel et qui se fabriquent un curriculum à leur façon. Si cela n'était pas vrai, pourquoi refuser aux chiros d'enseigner dans les Universités américaines reconnues pour l'enseignement supérieur? Or, il n'y en a nulle part. Pas plus qu'on en trouve dans les armées de terre, de mer et d'air, ce que nous avons souligné à maintes reprises.

Heureusement, au Québec on vit l'enseignement supérieur gravite autour de nos universités on conçoit de plus en plus qu'il devient difficile de passer outre à notre système éducatif pour lequel le Gouvernement paie sans compter, qu'il supporte sur des bases solides, en qui il n'y a mis toute sa confiance sauf ceux qui sont soudoyés



● LIT DE FLEURS — La vogue du linge de couleur pour la maison se retrouve cette année dans les draps et couvertures en finette. La dernière nouveauté parmi un choix grandissant de modèles fabriqués au Canada, est ornée de gaîs motifs fleuris imprimés sur trame, dont on a bordé le lit de cette fillette.

plus la haute valeur. Le jour où l'on donnera à des gâtés du genre chiros le crédit officiel, ce sera la fin d'un enseignement scientifique a fait à sa tâche et que les millions dépensés pour la santé publique l'auront été en vain. En somme ce sera la fin d'un enseignement raisonnablement établi.

Au Canada, nous comptons deux prix Nobel, mérités par des universitaires. Essent-ils été chiros que jamais ils n'auraient eu cet honneur, en tant que chiros. D'ailleurs qu'on essaie donc de nommer un seul personnage du monde chiropraxique ayant reçu une récompense scientifique universelle reconnue et enviée. Pourtant, toutes les disciplines universitaires en comptent; jamais la chiropraxique. Et il existe une Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) admiée par les pays du monde entier. A-t-on jamais fait appel à un seul chiros pour en faire partie à quelque titre scientifique que ce soit? Ces constatations parlent par elles-mêmes.

Roméo BOUCHER

La centralisation... (suite de la 1ère page)

cole actuelle des filles, serait convertie à l'usage des garçons des classes supérieures à la 6e année. On y annexerait une résidence pour des religieux enseignants. On dit, de bonne source que les Frères des Ecoles Chrétiennes seraient intéressés à venir enseigner à St-Léonard.

L'école centrale offre une foule d'avantages, selon M. Laperrière. Elle supprime les divisions, assure plus d'uniformité à l'enseignement, et plus d'unité au travail du titulaire. Il a été prouvé, a-t-il ajouté, que, à St-Grégoire, seulement 20% des élèves obtenaient le certificat de 7e année, avant la centralisation, et que, déjà, cette proportion atteint 60%.

A St-Léonard, dit-il, seulement 7% des garçons dépassent la 7e année. Avec une école centrale et des Frères pour la diriger, il serait facile d'en orienter un plus grand nombre vers la 6e année, puis vers les écoles techniques ou d'arts et métiers.

La situation à St-Léonard est urgente, selon M. Laperrière, en raison de l'état de l'école actuelle des garçons. M. Laperrière est d'avis que St-Léonard a des plus importantes localités du comté, ne peut rester en arrière d'autres, moins importantes, qui ont déjà la centralisation. Il est important de faire instruire les jeunes filles mais tout aussi important de pousser l'instruction des garçons du milieu rural. La centralisation représenterait un grand pas dans ce travail.

Le Jeune Commerce de St-Léonard a constitué un comité des affaires municipales et scolaires. Le travail en faveur de la centralisation entre dans le

Nouvelle coiffure spéciale pour vous



Pour embellir votre physionomie, pour avoir une coiffure facile à entretenir, ayez recours à la compétence de notre personnel.



Appelez aujourd'hui pour retenir le jour et l'heure de votre visite.

SALON FLEUR de LYS
21, rue Brassard
NICOLET
Tél.: 503
Mlle Blandine Lavoie

cadre de telles attributions. Le Jeune Commerce, conscient des avantages de la centralisation fera une propagande en ce sens a révélé M. Germain Hébert, président de la Chambre, au cours du forum. On sait qu'une résolution a d'ailleurs été adoptée, il y a quelques jours, pour demander aux autorités compétentes une amélioration de la situation scolaire à St-Léonard. Le Département de l'Instruction Publique a d'ailleurs accusé réception de cette résolution et assuré le Jeune Commerce de son désir de faire du projet mis de l'avant une réalisation très prochaine.

Notons que la Commission scolaire était représentée à l'assemblée de cette semaine par son président, M. Daniel Ouellette, qui est un membre du Jeune Commerce, et par deux de ses membres, MM. Albert Plante et A. Guérin.

Taxe de vente... (Suite de la 1ère page)

vice est absolument gratuit. Il a été proposé par le commissaire Emile Gélinas et unanimement adopté de demander à l'inspecteur de district d'organiser ces examens de promotion à la fin de l'année scolaire 1957-58. Il est entendu que l'inspecteur d'écoles a l'entière responsabilité de l'organisation de la correction de ces examens et qu'il lui est loisible de prendre les mesures qu'il jugera nécessaire à cette fin.

Les Commissaires... (Suite de la 1ère page)

000. On a aussi considéré que même si le taux de la taxe scolaire annuelle peut paraître à \$0.75 du \$100, il n'en est pas moins vrai que l'effort moyen des contribuables est de plus de \$60 par an.

Vu, dit l'hon. Prévoist, l'esprit civique de la population nicolétaine, qui ne recule devant aucun sacrifice pour se relever le plus vite possible de son épreuve, "j'ai bien voulu me rendre aux représentations de M. Roy en accordant, pour la construction de votre école, une subvention qui n'oblige pas la Commission scolaire à prélever une taxe spéciale trop élevée pour rencontrer le paiement de cet édifice.

"En conséquence, j'annule, par la présente, la subvention promise par ma lettre, du 29 novembre 1957, et j'ai le plaisir à vous informer que votre commission scolaire pourra bénéficier d'une subvention de 90% du coût de \$502,607, soit \$452,346.30 payable en cinq annuités de \$90,469.26 chacune, et, en outre, par exception, d'une subvention supplémentaire de 90% de \$120,000 soit \$108,000, payable en trois annuités de \$36,000 chacune, et ce, à titre de contribution aux dépenses incidentes à ladite construction: frais d'architecture, de surveillance, etc., etc."

Le commissaire Rodrigue Duquay a alors proposé que le secrétaire transmette les remerciements de la Commission scolaire au député Roy, au secrétaire de la province et au surintendant de l'Instruction publique.

Les dépenses à effectuer, et qui se totalisent à \$630,000, montant de l'emprunt prévu, se répartissent comme suit: \$502,607.01 pour le coût de la construction (contrats); \$22,000 pour l'achat du terrain; \$28,760.20 pour l'aménagement; \$14,000 pour le terrassement, le nivellement, le clôturage; \$30,470.40 pour l'architecte-surveillant; \$3,162.39 pour les autres dépenses non prévues; \$29,000 pour les frais d'impression et de vente des obligations.

La résolution proposée par le commissaire Emile Gélinas et adoptée unanimement statue que les commissaires sont autorisés à emprunter pas plus de \$630,000 au moyen d'une émission d'obligation jusqu'à concurrence du dit montant. Ces obligations seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100. Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré selon le cas, à la Banque Canadienne Nationale à Montréal à Québec et à Nicolet, où seront déposés les fonds de la corporation. Les obligations seront datées du 1er avril 1958 et seront remboursées en séries, en

Positions Disponibles partant au Canada et aux Etats-Unis

pour hommes et femmes, de tout métier ou profession

Prix à l'heure — jusqu'à

Ouvriers — — — — — \$3.50

Electriciens — — — — — \$4.00

Chauffeurs de camions — — — — — \$3.50

Journalières — — — — — \$3.00

Voyage et dépenses prises, Demandez votre plan de demande d'emploi.

Écrivez à: Service d'informations pour emploi

Boite Postale 41-32

La Baie, Qué.

20 ans. Un intérêt à un taux n'excédant pas 5% l'an sera payé, semi-annuellement, le 1er avril et le 1er octobre de chaque année. Ces obligations pourront être rachetées par anticipation, en tout ou en partie, au pair, à toute échéance d'intérêt.

Il sera prélevé, chaque année, pendant toute la durée de l'emprunt, suivant la résolution adoptée par les commissaires, une taxe spéciale annuelle, à un taux suffisant, d'après le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles. Cette taxe spéciale sera perçue en même temps que la taxe annuelle (d'après le rôle actuellement en vigueur, cette taxe spéciale ne devrait pas dépasser \$0.30).

Les commissaires ont adopté une autre résolution pour que la Commission scolaire demande au secrétaire de la province sur recommandation du surintendant de l'Instruction publique, l'autorisation de permettre aux commissaires d'école d'entreprendre la construction telle que décrétée par la résolution d'emprunt, afin que l'école et la résidence en question soient prêtes le 1er septembre 1958.

AIDE MORTUAIRE

\$1,000 OBJECTIF \$1,000

Vous qui prenez soin de vos vieux parents, sans espoir de remboursement après leur décès, quel que soit leur âge ou état de santé, pour \$1.50 par mois, vous pouvez assurer une valeur récupérable en tout temps après leur mort, laquelle aidera à payer les frais funéraires, etc.

GRATUIT

comité d'essai, pour 30 jours, vous sera donné gratuitement. Envoyez vos nom et adresse à:

La Fraternité de l'Association des Trappeurs

La Baie — Cte Yamaska, P.Q.

Tél.: 201

J.-N. Courchesne

confection pour hommes

15, rue Notre-Dame

NICOLET

C.P. 141 Tél.: 236

Dr Richard Poirier

Chirurgien-Dentiste

27, rue Notre-Dame

NICOLET

Château Nicolet

Brochu et Giguault, Prop.

24 chambres. Eau chaude et froide. Cuisine Canadienne. Salle de réception. Repas complets.

34, rue Panet Tél.: 112

NICOLET

AVEC LES COMPLIMENTS DE

ALPHONSE MARTIN

GERANT de American Optical Co. Canada Limited

NICOLET, P.Q.